

Infos tarifications

Les tarifs ci-joints sont calculés en fonction :

- Du montant des charges de chaque accueil
- Du montant des subventions alouées pour chaque accueil
- Selon une estimation des effectifs

Découpe de l'année scolaire :

L'année scolaire est découpée en 2 parties

- 1er Semestre : Aout à décembre (5 mois)
- 2ème Semestre : Janvier à juillet (7 mois)

Attribution des subventions :

Nos 2 partenaires sont la Commune de St Paul et la CAF de la Réunion.

Ces 2 organismes fonctionnent en partenariat mais avec des outils et selon un calendrier différents, raisons pour lesquelles l'association a choisi d'adapter le calcul de vos cotisations en 2 périodes distinctes. Le versement des sommes est effectué en décalage et sur présentation de nos bilans d'activité et financiers tout au long de l'exercice.

Variations des tarifs :

Les variations d'une année scolaire à l'autre ou d'une période à l'autre sont fonction des variations des charges ainsi que des subventions attribuées.

Augmentation des tarifs :

L'augmentation des tarifs entre l'année scolaire 2017-2018 et l'année 2018-2019 s'explique par une augmentation de nos charges salariales, les tarifs de l'année passée en dessous des charges réelles, le décalage des versements des subventions attribuées à 2018 ainsi que leur diminution.

Régulation en cours d'année scolaire :

Selon les effectifs réels et le versement des subventions, il sera possible de recalculer les tarifs en 2ème partie d'année scolaire. Le 1er semestre est tarifé sur estimation, le 2ème au réel.

Renseignements complémentaires :

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires sur notre fonctionnement tarifaire, vous pouvez solliciter un rdv auprès de la direction de l'association (gabellebuisson974@gmail.com) ou assister à l'Assemblée Générale qui se déroulera le lundi 2 juillet à 17h30 à l'école.